

2. Sur deux reptiles nouveaux de l'Archipel du Cap-Vert

PAR

J. V. BARBOZA DU BOCAGE

1. *Ascalabotes gigas*.

Espèce de grande taille, à formes trapues, à tête grosse et épaisse en arrière, et se rapprochant par son écaillure de l'*A. Delalandii* (D. & B.).

La tête est revêtue en dessus de petites plaques polygonales légèrement convexes, entremêlées de granulations en arrière. Le corps est garni en dessus de petites granulations et de tubercules non carenés, circulaires et convexes; ces tubercules sont disposés irrégulièrement sur la nuque et sur les tempes, et régulièrement, en 8 séries longitudinales de chaque côté, sur le tronc. Des petits grains, semblables à ceux des dos, et des tubercules disseminés sans ordre parmi eux couvrent la face externe des membres. La queue, distinctement verticillée, est garnie en dessus et sur les côtés de granulations, plus développées sur le bord de chaque verticille, et porte 6 séries longitudinales, 3 de chaque côté, de tubercules un peu plus forts et d'une forme conique plus accentuée que ceux du dos. Le revêtement du dessous du corps est formée de petites écailles aplaties, dont les dimensions et la forme varient suivant les régions qu'elles protègent: très petites et arrondies sur la face inférieure de la tête, elles deviennent un peu plus grandes et hexagonales sur le thorax et sur l'abdomen, où elles atteignent leur maximum de développement. La face interne des membres présente un revêtement semblable à celui de la face inférieure de la tête. Les verticilles de la queue sont constitués, à leur face inférieure, d'écailles quadrangulaires ou hexagonales, disposées en rangs parallèles et dont les dimensions augmentent de la base vers le bord de chaque verticille. Deux forts tubercules coniques se font remarquer de chaque côté de la base de la queue, à sa face inférieure, chez tous nos spécimens.

La plaque rostrale a la forme d'un parallelogramme allongé et porte, comme chez les autres espèces du genre, un sillon vertical median. De chaque côté de cette plaque je compte 9 à 10 labiales supérieures de forme quadrangulaire, dont les dimensions vont successivement décroissant en arrière; les bords de la lèvre inférieure sont garnies de 8 plaques également quadrangulaires.

Le partour de la narine est constitué par la rostrale, la 1.^o labiale et trois plaques nasales à peu près d'égales dimensions. L'extrémité de la machoire inférieure est recouverte par une plaque très allongée, tronquée au sommet et bordée d'un et d'autre côté par 3 sous-mentonnières étroites et allongées.

Le rebord palpébral est complet; les yeux sont grands et à pupille verticale.

Pas de pores fémoraux ni pré-anaux.

Coloration.—En dessus d'un gris-brunâtre avec des taches d'un brun plus ou moins foncé, qui forment des bandes en travers du dos et de la queue. Sur le milieu du dos règne souvent une bande longitudinale plus claire. Le dessus de la tête est varié de taches et de lignes brunes; une petite bande fauve bordée de brun s'étend de la narine à la partie antérieure de l'orbite; les labiales supérieures et inférieures sont irrégulièrement tachetées de brun, et quelques traits de cette couleur se montrent sur les côtés du cou et sur les flancs.

Les tubercules du tronc et de la queue participent en général de la coloration de la partie où ils se trouvent implantés.

Les régions inférieures sont d'un blanc-jaunâtre sans taches.

Les teintes sont sensiblement plus effacées chez les individus de plus forte taille.

Dimensions.—Longueur totale 236^{mm}; de la tête 38^{mm}; de l'extrémité du museau au bord antérieur du cloaque 125^{mm}; du bord ant. du cloaque au bout de la queue 111^{mm}; du memb. ant. 36^{mm}; du membre post. 48^{mm} Circonférence au milieu du tronc 115^{mm}; largeur du tronc 40^{mm}.

Cette espèce vit sur l'*Ilheo Raso*, petit îlot inhabité de l'Archipel du Cap-Vert, voisin d'un autre îlot également désert, l'*Ilheo Branco*, où M. le docteur Hopffer a découvert l'année dernière l'existence du *Macroscincus Cocteau*. C'est encore à M. le docteur Hopffer que je dois les spécimens du geckotien très remarquable que je viens de décrire.

2. Euprepes Hopfferi.

Corps lacertiforme légèrement aplati; tête courte à museau conique, pointu; queue un peu plus longue que la tête et le tronc réunis, déprimée à la base et arrondie vers l'extrémité, présentant chez la plupart de nos spécimens des vestiges de reproduction après accident; membres forts et réguliers; scutelles sous-digitales lisses; aux membres antérieurs le 3.^e et le 4.^e doigts presque égaux et les plus longs, aux postérieurs le 4.^e orteil le plus long, mais dépassant à peine le 3.^e de 2 millimètres. Ouverture auriculaire médiocre, ovalaire, portant à son bord antérieur trois petits lobules arrondis.

Rostrale haute, étroite, à extrémité supérieure arrondie et relevée sur le bout du museau, présentant 5 bords dont les 2 latéraux sont droits et s'articulent à la 1.^e labiale, et les 2 supérieurs sont concaves.

Plaques nasales petites, pointues en avant, arrondies en arrière; supéro-nasales en contact, étroites et allongées; inter-nasale de forme hexagonale, plus large que longue, s'articulant par ses bords externes à la 1.^e frénale; deux fronto-nasales contigües, pentagonales; une frontale s'articulant par son extrémité antérieure à l'inter-nasale, hexagonale, allongée, plus étroite en arrière et à bords latéraux concaves; deux fronto-pariétales distinctes et deux pariétales, les unes et les autres de forme pentagonale, mais celles-ci plus développées; une inter-pariétale en forme de fer de lance séparant presque complètement les 2 pariétales, qui sont bordées en arrière par une écaille étroite et allongée. De chaque côté une fréno-nasale petite, carrée, dont le bord supérieur correspond à l'extrémité de la supéro-nasale: deux frénales, la 1.^e rhomboidale, la 2.^e pentagonale, plus haute et plus étendue que la 1.^e; deux petites fréno-orbitaires, situées au-dessus de la 4.^e labiale; 4 sus-orbitaires et 5 supraciliaires, 7 labiales supérieures dont la 5.^e fait partie du bord orbitaire; celle-ci et les 4 qui la précèdent sont quadrilatérales, la 6.^e est pentagonale et la plus grande de toutes, la 7.^e étroite et allongée, 7 labiales inférieures. Squammes de la région pré-anale égales, médiocres, disposées en 4 séries transversales.

Écailles dorsales tri-carénées, à carènes très distinctes, en 43 séries longitudinales.

Coloration.—En dessus sur un fond brun-olivâtre deux larges bandes interrompues noirâtres, variées de petits traits blanchâtres, s'étendant de la nuque à la base de la queue, où elles se réunissent pour former une bande unique, qui se prolonge jusqu'à l'extrémité de cet appen-

dice; les faces laterales du tronc et de la queue, tachetées de noir et pointillées de blanc-jaunâtre, se trouvent séparées de la bande dorsale par un large espace brun-clair, qui prend l'apparence d'une bande longitudinale plus ou moins distincte. Face supérieure et côtés de la tête d'un brun-olivâtre uniforme, à l'exception des labiales supérieures et inférieures, qui sont jaunâtres. Face externe des membres de la couleur du dos, tachetée de noirâtre. Régions inférieures d'un blanc-jaunâtre sans taches.

Dimensions.—Longueur totale 160^{mm}; de la tête 15^{mm}; du bout du museau à l'anus 75^{mm}; de l'anus au bout de la queue 85^{mm}; du membre ant. 20^{mm}; du membre post. 32^{mm}; du 3.^e doigt 6^{mm}; du 4.^e orteil 10^{mm}.

C'est la troisième espèce du genre *Euprepes* découverte jusqu'à présent dans l'archipel du Cap-Vert. Les deux autres sont: 1.^e l'*E. Delalandii*, D. & B. (*E. venustus*, Girard), connu d'abord d'après l'exemplaire unique rapporté par Delalande et qu'on croyant originaire du Cap¹;

¹ Je possède plusieurs individus de l'*E. Delalandii* de l'île St. Iago. Les spécimens décrits par Girard sous le nom d'*E. venustus* étaient de la même provenance. J'ai signalé dès 1867 l'existence de cette espèce dans l'île St. Iago; je l'avais reçue en 1866 mélangée avec d'autres reptiles provenant de Bissau, ce qui m'avait fait croire d'abord qu'elle était de cette dernière localité. Ce n'est que plus tard que je me suis aperçu de ma méprise. Le professeur Peters en 1869 a pu reconnaître que l'*E. venustus* était identique à l'ancienne espèce de Dumeril et Bibron, en examinant quelques spécimens que le Muséum de Berlin avait reçus des îles de Cap-Vert par le dr. Strauch.

Tous les individus, en nombre assez considérable, que j'ai eu l'occasion d'examiner sont originaires exclusivement de l'île St. Iago; ceux décrits par Girard sous le nom d'*E. venustus* avaient la même l'origine; cependant on ne peut pas encore affirmer que l'espèce ne se trouve pas dans une autre île du même archipel.

Je suis persuadé que l'exemplaire du Muséum de Paris, rapporté ou envoyé par Delalande, ne vient pas du Cap. On lui a attribué certainement une telle origine parcequ'il faisait partie de collections composées d'objets de cette localité; mais à présent que l'espèce n'a pas été retrouvée dans l'Afrique australe par les nombreux explorateurs qui l'ont visitée après Delalande, je tiens pour beaucoup plus probable que le voyageur français l'aie trouvée à l'île St. Iago, point de relache obligé à cette époque pour les batiments à voiles qui entreprenaient ce long voyage. Je n'ai pu obtenir jusqu'à présent aucun renseignement authentique constatant le séjour de Delalande dans une île quelconque de l'archipel du Cap-Vert; mais je n'ai pas aussi de preuves en contraire. Une autre espèce faisant partie des collections de Delalande au Muséum de Pa-

2.^o l'*E. fogoensis*¹, décrit récemment par M. O' Shaughnessy d'après des spécimens recueillis à l'île du *Fogo* et à *S.^t Vincent* par notre regretté ami le savant botaniste R. T. Lowe.

L'*E. Hopfferi*, dont la coloration chez quelques individus à teintes plus effacées se rapproche de celle de l'*E. Delalandii*, est parfaitement distinct de cette espèce par l'écaillage de la tête, et de l'*E. fogoensis* par le nombre des rangs longitudinaux d'écailles, qui est chez celui-ci de 56 à 60, ainsi que par la conformation même des écailles, tricarénées chez l'un et bicarénées chez l'autre: parmi les espèces d'Afrique occidentale qui me sont connues, je ne trouve pas aucune avec la quelle on puisse le confondre. Il habite l'*Ilheo Raso* en compagnie de l'énorme geckotien qui fait le sujet de l'article précédent, et il paraît s'y trouver abondamment, car M. le docteur Hopffer m'en a envoyé plusieurs individus. Je me fais un plaisir de dédier cette espèce au médecin distingué qui, par ses heureuses recherches, m'a si puissamment aidé à ajouter quelques faits intéressants à l'histoire zoologique de l'Archipel de Cap-Vert.

ris, et regardée à cause de cela comme originaire du Cap, appartient également à l'archipel du Cap-Vert et n'a jamais été rencontrée dans l'Afrique australe; j'entends parler du *Corvus ruficollis*, Lesson, dont j'aurais à m'occuper bientôt. Ce fait apporte un nouvel argument en faveur de l'hypothèse que j'ai avancée.

¹ V. O' Shaughnessy *Descriptions of new species of Scincidae*. Ann. & Mag. of Nat. History, April. 1874 p. 300.



Barbosa du Bocage, J. V. 1875. "Sur deux repliles nouveaux de l'Archipel du Cap-Vert." *Jornal de ciencias mathematicas, physicas e naturaes* 5, 108–112.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/54860>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/119067>

Holding Institution

Harvard University, Museum of Comparative Zoology, Ernst Mayr Library

Sponsored by

Harvard University, Museum of Comparative Zoology, Ernst Mayr Library

Copyright & Reuse

Copyright Status: Public domain. The BHL considers that this work is no longer under copyright protection.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.